



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Grippe A(H1N1) : situation dans le canton de Vaud

**La propagation de l'épidémie de grippe A(H1N1) s'accélère. Dans le canton de Vaud, les données récoltées par l'intermédiaire du système Sentinella indiquent un nombre de 28 cas pour 1'000 consultations, ce chiffre est à comparer avec les chiffres publiés la semaine dernière par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) où l'on dénombrait 16 cas pour 1'000 consultations au niveau national.**

A la demande du Département de la santé et de l'action sociale, l'Institut Universitaire de Médecine Générale a renforcé le système Sentinella afin de surveiller de près l'évolution de l'épidémie de grippe A(H1N1) dans le canton. Ce dispositif se compose dorénavant de 22 médecins pratiquant en cabinet privé. Depuis aujourd'hui, ces médecins transmettront chaque semaine au Médecin cantonal, et à l'OFSP, les données concernant leurs consultations.

Par ailleurs, treize personnes\* ont dû être hospitalisées depuis le 1er novembre à cause de la grippe A(H1N1) dont une aux soins intensifs. Sept d'entre elles ont pu quitter l'hôpital à ce jour.

La vaccination contre la grippe A(H1N1) a débuté dans le canton pour les personnes à risque. Il est à rappeler que la personne est protégée deux semaines après cette vaccination et qu'entre temps, il est souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter de s'exposer en cas de facteur de risque accru de complications.

Depuis le 9 novembre et jusqu'à demain, 133'000 doses des trois vaccins disponibles (21'000 Focetria, 79'000 Pandemrix, 33'000 Celtura) auront été livrées dans le canton. Actuellement, la priorité est toujours donnée aux groupes à risque. La population générale pourra être vaccinée dès la semaine prochaine. Les personnes qui souhaitent se faire vacciner, s'adressent en priorité à leur médecin traitant. En l'absence de celui-ci ou si elles n'ont pas de médecin traitant, elles peuvent s'adresser aux permanences du canton (liste sur [www.sanimedia.ch](http://www.sanimedia.ch) ou à la hotline cantonale au 021 316 54 54. Si la demande en vaccination s'avérait plus forte qu'attendu, des capacités complémentaires prévues seraient mises en place.

\* données provisoires

Lausanne, le 17 novembre 2009

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Service de la santé publique, Dr Eric Masserey, médecin cantonal adjoint, 021 316 47 95 ou 079 535 64 23, eric.masserey@vd.ch, Josefine Trebeljahr, Information à la population, 079 409 35 38